

This Owner's Manual is provided and hosted by [Appliance Factory Parts](#).



Coleman 2000000864 Owner's Manual

[Shop genuine replacement parts for Coleman
2000000864](#)



[Find Your Coleman Camping Parts - Select From 855 Models](#)

----- Manual continues below -----

Coleman

COLEMAN® 8D CLASSIC LANTERN / LANTERNE COLEMAN® CLASSIQUE, À 8 PILES D

Garantie limitée de 5 ans

The Coleman Company, Inc. (« Coleman ») garantit cet article contre tout vice de matériau et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'achat. Coleman se réserve le droit de choisir entre réparer ou remplacer cet article ou toute pièce de celui-ci dont la défectuosité a été constatée au cours de la période de garantie. Le remplacement se fera au moyen d'un produit neuf ou remanufacturé ou bien d'une pièce neuve ou remanufacturée. Si l'article n'est plus disponible, il sera remplacé par un article semblable, de valeur égale ou supérieure. La présente constitue votre garantie exclusive.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur au détail original à partir de la date de l'achat au détail initial et elle n'est pas transférable. Veuillez conserver le reçu d'achat original. La preuve d'achat est exigée pour tout service couvert par la garantie. Les concessionnaires Coleman, les centres de service et les détaillants qui vendent des articles Coleman® n'ont pas le droit d'altérer, de modifier ou de changer d'une manière quelconque les modalités de cette garantie.

Ce que ne couvre pas cette garantie

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces, les pièces autres que les pièces authentiques Coleman® ou l'endommagement attribuable à toute raison suivante : à la négligence, à l'utilisation abusive du produit, au branchement sur un circuit de tension ou courant inapproprié, à l'utilisation commerciale du produit, au non-respect du mode d'emploi, au démontage et à la réparation ou à l'altération par quiconque, sauf Coleman ou un centre de service agréé Coleman. Cette garantie ne couvre pas non plus les cas de force majeure comme incendies, inondations, ouragans et tornades. La garantie est automatiquement annulée si l'endommagement du produit découle de l'utilisation d'une pièce autre qu'une pièce de marque Coleman®.

COLEMAN N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES VICES RÉSULTANT DE L'EMPLOI DE PIÈCES NON AUTORISÉES OU DE RÉPARATIONS EXÉCUTÉES PAR UN PERSONNEL NON AUTORISÉ. COLEMAN DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT DU NON-RESPECT DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE. SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LÉGISLATION PERTINENTE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA GARANTIE OU CONDITION CI-DESSUS. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES OU JURISDICTIONS INTERDISSENT D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'APPLICATION DE LA GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE VOUS POUVEZ NE PAS ÊTRE ASSUJETTI AUX LIMITES OU EXCLUSIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS, CES DROITS VARIANT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Comment obtenir le service prévu par la garantie

Apportez l'article à un Centre de service agréé Coleman. Pour obtenir l'adresse du plus proche centre de service agréé Coleman, visitez le www.colemancanada.ca ou bien composez le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, le 1 800 387-6161 au Canada. S'il n'y a pas de centre de service facile d'accès, fixez une étiquette sur l'article précisant vos nom, adresse, numéro de téléphone le jour et la description de la défectuosité. Veuillez inclure une copie du reçu d'achat original. Emballez soigneusement le produit et envoyez le colis en port et **assurance** payés, par messageries ou autre service, **avec valeur déclarée**, à l'une des adresses suivantes :

Produits achetés aux États-Unis:
The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

Produits achetés au Canada:
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1



Les frais de transport du produit à Coleman ou à un centre de service agréé, en vue de la réparation sous garantie du produit, incombent à l'acheteur.

NE RETOURNEZ PAS CE PRODUIT AU LIEU D'ACHAT. N'EXPÉDIEZ PAS DE PRODUIT DANS LEQUEL SOIENT INSÉRÉES DES PILES.

Si vous avez toute question quant à cette garantie, veuillez composer le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, et le 1 800 387-6161 au Canada.

Brevet des États-Unis D485,982

©2007 The Coleman Company, Inc. Tous droits réservés.

Coleman®,  et  sont des marques déposées, alors que le profil de la lanterne est une marque de commerce de The Coleman Company, Inc.



5-Year Limited Warranty

The Coleman Company, Inc. ("Coleman") warrants this product against all material and manufacturing defects for a period of five (5) years from the date of purchase. Coleman reserves the right to choose between repairing or replacing this product or any part of it if a defect is found during the warranty period. Replacement will be made with a new or remanufactured product or a similar product if the original is no longer available. This is your exclusive warranty.

This warranty is valid for the original purchaser only and is not transferable. You must keep the original sales receipt. The warranty is void if the product is used for commercial purposes, misused, or if it is repaired or altered by anyone other than Coleman or an authorized Coleman service center. Coleman, service centers, or retail stores selling Coleman products do not have the authority to modify the terms and conditions of this warranty.

What This Warranty Does Not Cover

This warranty does not cover normal wear and tear, parts other than authentic Coleman® parts, or damage caused by negligence, misuse, or improper use of the product, including but not limited to: use contrary to the instructions, use for commercial purposes, or use in areas of high humidity, hurricanes and tornadoes. Warranty does not cover consequential damages or limitations on other warranties. Warranty is void if the product is altered in any way.

COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON OTHER WARRANTIES. COLEMAN SHALL NOT BE RESPONSIBLE FOR DAMAGE TO THE PRODUCT OR ANY PART OF IT ARISING FROM A BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY UNDER APPLICABLE LAW. ANY IMPLIED WARRANTY IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THIS WARRANTY. COLEMAN'S WARRANTY OR JURISDICTIONS DO NOT AFFECT OTHER WARRANTIES. COLEMAN'S WARRANTY DOES NOT COVER CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON OTHER WARRANTIES. COLEMAN'S WARRANTY DOES NOT AFFECT OTHER WARRANTIES. COLEMAN'S WARRANTY DOES NOT AFFECT OTHER WARRANTIES.

How to Obtain Warranty Service

Take the product to an authorized Coleman service center by visiting www.coleman.com or calling 1-800-835-3278 in the U.S. or 1-800-387-6161 in Canada. If a service center is not available, contact the nearest Coleman service center for address, daytime telephone number, and hours of operation. Carefully package the product and include a copy of the sales receipt.

For products purchased in the United States:

The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

The costs of transporting the product to a service center for warranty service is the responsibility of the purchaser. **DO NOT RETURN THIS PRODUCT TO THE MANUFACTURER. DO NOT SHIP WITH THE BATTERIES INSTALLED.** If you have any questions regarding this warranty, please call 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707.

U.S. Patent # D487,809

©2007 The Coleman Company, Inc. Coleman®,  and  are trademarks of The Coleman Company, Inc.

TO INSTALL OR REPLACE BATTERIES

Your new lantern operates on 8 "D" cell batteries. For longest life, use alkaline batteries.

1. With lantern off, turn upside down and unscrew base by rotating counterclockwise.
2. Install 8 batteries in the correct orientation as shown on the battery housing. Always be careful that all 8 batteries are installed correctly. (See Fig. 1.)
3. Replace base by screwing clockwise until hand tight. Check that base is securely installed in closed position.

MISE EN PLACE OU REMPLACEMENT DES PILES

Votre nouvelle lanterne est alimentée par 8 piles «D». Les piles alcalines procurent l'autonomie la plus longue.

1. Mettez la lanterne éteinte sens dessus dessous et dévissez la base en la tournant en sens antihoraire.
2. Placez les 8 piles tel qu'illustré, en les orientant exactement tel qu'indiqué dans le logement de piles. Vérifiez toujours que les 8 piles soient correctement placées. (Fig. 1.)
3. Remplacez la base en la vissant en sens horaire, à la main. Assurez-vous qu'elle soit bien vissée et fermée.

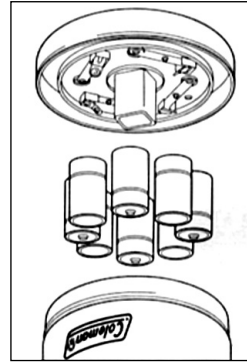


Fig. 1

TO CHANGE FLUORESCENT BULB

NOTE: This lantern uses a 13-watt Twin Fluorescent U-Tube (See Parts List for replacement #).

1. With lantern in normal upright position, remove top cover and globe by rotating counterclockwise. (See Fig. 2.)
2. Pull the two small bulb holder tabs outward away from the fluorescent tube. (See Fig. 3.) Then pull bulb from socket.
3. Install new bulb and push tabs inward to lock bulb in place.
4. Assemble globe and top cover by rotating clockwise until hand tight. Check that globe is securely fastened to lantern before transporting.

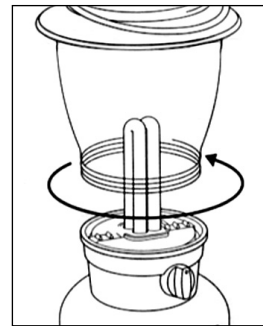


Fig. 2

CHANGEMENT DE L'AMPOULE FLUORESCENTE

REMARQUE: La lanterne requiert une à ampoule double tube fluorescent en U de 13 watts (numéro de pièce donné dans la nomenclature).

1. La lanterne étant dans sa position normale de fonctionnement, enlevez le globe et le couvercle en les tournant en sens antihoraire. (Fig. 2.)
2. Tirez les deux petites pattes qui immobilisent l'ampoule vers l'extérieur. (Fig. 3.) Tirez alors l'ampoule hors de sa douille.

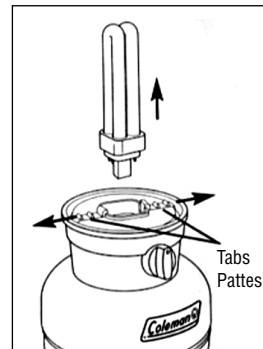


Fig. 3

CHANGEMENT DE L'AMPOULE F

3. Installez l'ampoule neuve et po
 4. Remplacez le globe et le couverc
- qu'ils soient serrés. Assurez-v



Fluorescent tube(s)
of according to loca
www.coleman.com

Contenant du mercu
ou jetés conforméme
(800) 387-6161 ou bi
renseignements de re

THINGS YOU SHOULD KNOW

1. Operating time for this lantern is intermittent. Intermittent operation is normal.
2. In cold temperatures, the fluorescent tube may not light until it warms up. Below 20°F (6°C), the tube may not light until it warms up.
3. When the fluorescent tube is not lit, this is not done and lantern is not lit.
4. Do not leave discharged batteries in lantern. This could permanently damage the batteries.
5. To clean the outside of the lantern, use a damp cloth. Avoid excessive use of washing liquid. Avoid excessive use of abrasive on lantern.

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

1. L'autonomie d'un jeu de piles (à fonctionnement intermittent) de la lanterne. Le fonctionnement intermittent est normal.
2. Par temps froid, l'ampoule s'allume ce qu'elle réchauffe. Il se peut que l'ampoule ne s'allume pas jusqu'à ce qu'elle se réchauffe.
3. Les piles devraient être changées si l'ampoule ne s'allume pas. Si vous ne changez pas les piles, vous risquez de nuire à la durée de vie des piles.
4. Ne laissez pas de piles épuisées dans la lanterne. Vous risqueriez d'endommager irrémédiablement les piles.
5. N'utilisez qu'un linge humide pour nettoyer l'extérieur et le globe de la lanterne. Évitez l'utilisation excessive de produits abrasifs risqueraient d'endommager la lanterne.